

Le Président directeur général

Décision n°2021/ 47 /PDG Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Bourgogne Franche Comté**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Guerric LALIRE	Directeur régional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle
Patrick GOURY	Directeur régional délégué à Besançon	- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.
Solène AUBERT	Cheffe du Service Général	'Dans son domaine de compétence : - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement En l'absence des DR et DRD, signer tout autre document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Yannick VEYSSEYRE	Responsable administratif et financier à Dijon	Dans leur domaine de compétence :
Magali BALMEUR-HERITIER	Responsable administrative et financière à Besançon	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Stéphanie MALOU	Gestionnaire Budgetaire et logistique	En l'absence des DR, DRD et cheffe du service général : engager l'établissement dans leur domaine de compétence, dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale
Julien SAUVAYRE	Chef du service régional de gestion des aides	'Dans son domaine de compétence : - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale
Martial PIQUARD	Chef de service adjoint du service de gestion des aides à Besançon	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Frédéric ROUSSEAU	Chef de service adjoint du service de gestion des aides à Dijon	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

Délégués de signature	Fonctions exercées	Capacités
Cyril GAUDOT	Chef du service régional Expertise et Contrôles SIGC	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale' - Certifier toute pièce de dépense et de recette
Bertrand HEBRARD	Chef du service régional Expertise et Contrôles HSIGC	- Certifier les frais de déplacement - En l'absence des DR et DRD, signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Sandrine JALABER-FERREY	Cheffe de service adjointe du service Expertise et Contrôles HSIGC	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Cyril ROSSIGNOL	Chef de service adjoint du service Expertise et Contrôles SIGC	- Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Bourgogne Franche Comté**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégués de signature	Fonctions exercées	Capacités
Guerric LALIRE	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Patrick GOURY	Directeur régional délégué	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Solène AUBERT	Cheffe du Service Général	<i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué, dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Yannick VEYSSEYRE	Responsable administratif et financier à Dijon	En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué, et de leur cheffe de service, dans leur domaine de compétence :
Magali BALMEUR-HERITIER	Responsable administrative et financière à Besançon	signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Julien SAUVAYRE	Chef du service régional GESTION des aides	<i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué, dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Martial PIQUARD	Chef de service adjoint du service GESTION des aides à Besançon	En cas d'absence de leur chef de service et dans leur domaine de compétence :
Frédéric ROUSSEAU	Chef de service adjoint du service GESTION des aides à Dijon	signer les congés annuels et les autorisations d'absence En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué, du chef de service, et dans leur domaine de compétence :
Valérie GROS	Cheffe de secteur GESTION des aides, à Besançon	signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Nadine GONSOT-NICLI	Cheffe de secteur GESTION des aides, à Dijon	
Cyril GAUDOT	Chef du service régional de l'Expertise et Contrôles SIGC	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Bertrand HEBRARD	Chef du service régional Expertise et Contrôles HSIGC	- signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Sandrine JALABER-FERREY	Cheffe de service adjointe du service Expertise et Contrôles HSIGC	En cas d'absence de leur chef de service, et dans leur domaine de compétence : signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Cyril ROSSIGNOL	Chef de service adjoint du service Expertise et Contrôles SIGC	En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué, du chef de service, et dans leur domaine de compétence :

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, le 16 février 2021

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Gueric LALIRE

M. Patrick GOURY

Mme Solène AUBERT

M. Yannick VEYSSEYRE

Mme Magali BALMEUR-HERITIER

Mme Stéphanie MALOU

M. Julien SAUVAYRE

M. Martial PIQUARD

M. Frédéric ROUSSEAU

M. Cyril GAUDOT

M. Bertrand HEBRARD

Mme Sandrine JALABER-FERREY

M. Cyril ROSSIGNOL

Mme Valérie GROS

Mme Nadine GONSOT-NICLI

DRH

DFJL